



## Le député Benoit Charette entend compléter son mandat



Publié le 24 Août 2011

Benoît Bilodeau 

### Huit séances de consultation en septembre

Sujets : [Parti québécois](#) , [Coalition pour l'avenir du Québec](#) , [Forum](#) , [Québec](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Saint-Eustache](#)

Même s'il a finalement pris la décision de rester en poste, le député de la circonscription électorale de Deux-Montagnes, Benoit Charette, qui siège maintenant à titre d'indépendant depuis qu'il a quitté les rangs du Parti québécois (PQ), a décidé de tenir huit séances de consultation, de deux heures chacune. À cet effet, il invite les électeurs de Saint-Eustache et de Deux-Montagnes à le rencontrer à compter du 1er septembre prochain pour discuter «des enjeux du Québec et de la circonscription».

De passage à Québec, la semaine dernière, à l'occasion de la reprise des travaux des commissions parlementaires, M. Charette a, en effet, confirmé à certains médias nationaux qu'il a finalement décidé de terminer son mandat. Deux options restent donc toujours ouvertes pour M. Charette, celles de compléter ce mandat à titre d'indépendant ou encore de rejoindre les rangs de la nouvelle formation politique qui pourrait être mise sur pied par l'ancien député et ministre péquiste François Legault. Ce dernier, on le sait, est le coprésident d'un mouvement de réflexion appelé la Coalition pour l'avenir du Québec qui, s'il se transforme en parti politique, pourrait fort bien brouiller les cartes lors des prochaines élections fédérales.

«Effectivement, l'option de quitter mon poste ne tient plus. Depuis mon départ du PQ, j'ai rencontré plus d'une centaine de personnes et reçu de nombreux courriels m'encourageant à poursuivre mon travail. Le pouls est bon. Les échos reçus sont plus que favorables. Il ne reste que certaines choses à valider en ce qui a trait à la suite des choses et aux deux options qui s'offrent toujours à moi», a-t-il mentionné, dans le cadre d'une entrevue téléphonique avec L'ÉVEIL, lundi dernier. Le député de Deux-Montagnes estime qu'il sera en mesure de faire connaître ses intentions finales pour la mi-septembre.

M. Charette n'a, par ailleurs, pas nié le fait qu'il a rencontré au cours de l'été François Legault, un ami et son mentor politique. «Nous nous connaissons depuis l'époque où j'étais directeur pour le Forum jeunesse des Laurentides et que M. Legault était le ministre lié à cette instance. Nous avons donc eu à travailler ensemble et nous avons développé une complicité, une amitié et un respect mutuel», avait confié, un peu plus tôt cet été, M. Charette dans le cadre d'une autre entrevue avec LA CONCORDE.

En attendant de faire possiblement le saut avec le nouveau parti de M. Legault, Benoit Charette a prévu, comme il s'y était engagé lors de son départ du PQ, une série de huit rencontres avec ses électeurs. Celles-ci se dérouleront à son bureau de circonscription, situé au 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 105, à Saint-Eustache, le jeudi 1er septembre, de 10 h à midi et de 14 h à 16 h; le jeudi 8 septembre, de 10 h à midi, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h; le vendredi 9 septembre, de 10 h à midi et de 14 h à 16 h; et enfin le dimanche 11 septembre, de 19 h à 21 h. Pour s'inscrire, il faut communiquer avec le bureau du député Charette, au 450-623-4963. Aussi, les personnes qui ne pourront y participer peuvent transmettre leurs commentaires et leurs réflexions par courriel, à l'adresse [bcharette@assnat.qc.ca](mailto:bcharette@assnat.qc.ca).

«Je souhaite entendre [les électeurs] sur les priorités pour le Québec et sur ma décision de quitter le caucus du PQ. Je tiendrai ces séances de consultation en toute simplicité, mais aussi en toute franchise. Les problèmes à surmonter et les projets à déployer sont imposants pour remettre le Québec en marche. Il faut avoir le courage de les prendre de front», a indiqué, dans un communiqué de presse, M. Charette.

